



Langue le plus fréquemment utilisée dans les situations formelles au travail

Fiche-synthèse | Résultats 2025

L'Étude sur la situation des langues parlées au Québec est une enquête de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui a pour but de diffuser des statistiques fiables et objectives sur les langues qu'utilisent les Québécois et Québécoises dans divers contextes de vie. Réalisée à la demande du ministère de la Langue française, l'enquête vise notamment à produire certains indicateurs figurant dans le [Tableau de bord sur la situation linguistique au Québec](#). Les résultats de l'édition 2025 de l'enquête ont été produits par l'ISQ à partir de données fournies par 44 634 personnes ayant répondu à un questionnaire entre le 12 novembre 2024 et le 20 juillet 2025.

Résultats

En 2025, les travailleuses et travailleurs québécois de 15 ans et plus se répartissent ainsi en ce qui concerne la langue qu'elles et ils utilisent le plus fréquemment dans les situations formelles¹ au travail :

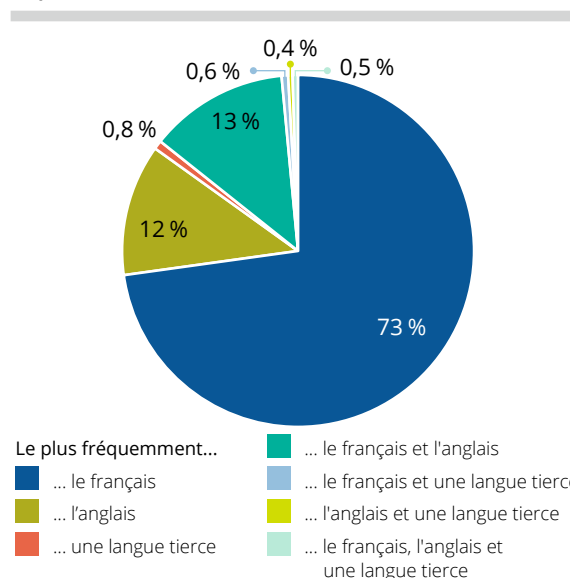
- 73 % utilisent le plus fréquemment le français ;
- 12 %, le plus fréquemment l'anglais ;
- 13 %, le plus fréquemment le français et l'anglais ;
- le reste des personnes utilisent le plus fréquemment une langue tierce² (0,8 %), ou le français et une langue tierce (0,6 %), ou l'anglais et une langue tierce (0,4 %), ou encore le français, l'anglais et une langue tierce (0,5 %).

Cette répartition est celle qui prévaut lorsque l'on considère la population de l'ensemble du Québec. Toutefois, d'un territoire de résidence à l'autre à l'intérieur du Québec, les pourcentages de la répartition peuvent varier (voir à ce sujet le tableau 1).

1. Les situations dites « formelles » sont celles où la personne réalise les tâches associées aux fonctions de son emploi.
2. Une langue tierce est une langue autre que le français et l'anglais.

Figure 1

Langue le plus fréquemment¹ utilisée dans les situations formelles au travail², personnes de 15 ans et plus³, Québec, 2025



1. Une personne peut utiliser dans les situations formelles au travail d'autres langues en plus de celle(s) qu'elle utilise le plus fréquemment dans ces situations. Les résultats présentés ici ne rendent donc pas compte de l'ensemble des langues utilisées par chaque personne et il est important d'inclure la mention « le plus fréquemment » lorsque ces résultats sont cités.
2. Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.
3. Personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

Lorsque l'on additionne ensemble toutes les personnes ayant le français parmi les langues qu'elles utilisent le plus fréquemment dans les situations formelles au travail, on constate que :

- le français fait partie des langues utilisées le plus fréquemment dans les situations formelles au travail pour 87 % de la population de 15 ans et plus.

De même :

- l'anglais fait partie des langues utilisées le plus fréquemment dans les situations formelles au travail pour 26 % de la population de 15 ans et plus ;
- une langue tierce fait partie des langues utilisées le plus fréquemment dans les situations formelles au travail pour 2,3 % de la population de 15 ans et plus.

Tableau 1

Répartition des personnes de 15 ans et plus¹ selon la langue qu'elles utilisent le plus fréquemment² dans les situations formelles³ au travail, par territoire de résidence⁴, Québec, 2025

	Le plus fréquemment le français	Le plus fréquemment l'anglais	Le plus fréquemment une langue tierce	Le plus fréquemment le français et l'anglais	Le plus fréquemment le français et une langue tierce	Le plus fréquemment l'anglais et une langue tierce	Le plus fréquemment le français, l'anglais et une langue tierce	Total ⁵
	%							
Ensemble du Québec	72,8	12,1	0,8	12,8	0,6	0,4	0,5	100,0
Île de Montréal ⁶	50,8 ^{ab}	24,5 ^{ab}	1,8 ^{abc}	20,0 ^{ab}	0,9 ^a	0,9 ^{abc}	1,1 ^{abc}	100,0
Partie de la RMR de Montréal située hors de l'île de Montréal	72,7 ^{abcd}	10,4 ^{ab}	0,7 ^{a *}	14,8 ^{abcd}	0,6 [*]	0,3 ^{a *}	0,5 ^{a *}	100,0
Région administrative de la Capitale-Nationale	88,2 ^{ac}	3,4 ^a	0,2 ^{b **}	7,5 ^{ac}	0,5 ^{**}	0,1 ^{b **}	0,2 ^{b **}	100,0
Municipalité de Gatineau	49,7 ^{cd}	30,1 ^{ab}	0,5 ^{c **}	18,6 ^{cd}	0,5 ^{**}	0,3 ^{**}	0,3 ^{c **}	100,0
Ailleurs au Québec	88,5 ^{bd}	4,3 ^b	0,2 ^{a **}	6,3 ^{bd}	0,5 ^{a *}	0,1 ^{c **}	0,1 ^{a **}	100,0

Langue tierce : Langue autre que le français et l'anglais.

RMR : Région métropolitaine de recensement.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une catégorie linguistique donnée (p. ex. « Le plus fréquemment le français »), une même lettre (p. ex. « a ») indique qu'il y a une différence significative au seuil de 0,01 entre des proportions relatives à des territoires.

- Personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Une personne peut utiliser dans les situations formelles au travail d'autres langues en plus de celle(s) qu'elle utilise le plus fréquemment dans ces situations. Les résultats présentés ici ne rendent donc pas compte de l'ensemble des langues utilisées par chaque personne et il est important d'inclure la mention « le plus fréquemment » lorsque ces résultats sont cités.
- Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.
- Le territoire de résidence peut être différent du territoire où est situé le lieu de travail de la personne.
- En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut dans certains cas ne pas équivaloir exactement à 100,0 %.
- Correspond à la région administrative de Montréal.

Notes : Pour connaître les intervalles de confiance de chaque donnée, consulter le fichier Excel disponible dans le [site Web de l'Institut](#).

Même si les résultats présentés dans ce tableau découlent de questions de l'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec* qui ressemblent à des questions posées lors du recensement de 2021 de Statistique Canada, ces résultats ne peuvent pas être comparés aux données du recensement concernant la « langue utilisée le plus souvent au travail ». Cette comparaison est impossible dû à des différences dans la manière de poser les questions sur les langues utilisées au travail, des différences dans les choix de réponses présentés aux personnes répondantes et d'autres différences méthodologiques importantes.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2025.

Informations méthodologiques concernant la variable « langue le plus fréquemment utilisée dans les situations formelles au travail »

Dans l'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, les statistiques relatives à la langue le plus fréquemment utilisée dans les situations formelles au travail sont obtenues à partir des réponses données par les personnes répondantes à une question sur la fréquence d'utilisation de différentes langues pour réaliser les tâches associées aux fonctions de l'emploi de la personne.

Question sur la fréquence d'utilisation de différentes langues pour réaliser les tâches associées à l'emploi

Cette question était posée aux personnes répondantes ayant déclaré avoir travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête, que ce soit à temps partiel ou à temps plein. La question était formulée ainsi : « À quelle fréquence, dans votre emploi principal, réalisez-vous les tâches associées à vos fonctions en [langue 1] ? En [langue 2] ? En [langue 3] ? [Etc.] »

Les langues au sujet desquelles la personne répondante était interrogée étaient celles que cette personne avait déclaré connaître suffisamment pour tenir une conversation simple à la question 1³ du questionnaire. La personne répondante avait aussi la possibilité de déclarer, comme langue utilisée pour réaliser ses tâches, une langue autre que celle ou celles identifiées à la question 1. Pour chacune des langues, les fréquences d'utilisation proposées en guise de choix de réponse étaient : « toujours ou presque⁴ », « souvent⁵ », « parfois⁶ », « rarement⁷ » ou « jamais⁸ ».

Identification de la langue que la personne utilise le plus fréquemment pour réaliser les tâches associées à son emploi

La langue (ou, le cas échéant, les langues) qu'une personne répondante utilise le plus fréquemment dans les situations formelles au travail a été déterminée par l'ISQ à partir des fréquences d'utilisation indiquées par la personne pour chacune des langues au sujet desquelles elle a été questionnée. La langue ayant la fréquence d'utilisation la plus élevée est considérée comme la langue utilisée le plus fréquemment par la personne, et ce, quelle que soit l'intensité de cette fréquence (« toujours ou presque », « souvent », « parfois », « rarement »). Si, par exemple, la personne a indiqué utiliser « toujours ou presque » le français et « parfois » l'anglais, alors la langue qu'elle utilise le plus fréquemment est le français (cas 1 à la page suivante). Si la personne a indiqué la même fréquence pour deux langues (par exemple « souvent » pour l'anglais et « souvent » pour le français), alors il est considéré que la personne utilise le plus fréquemment ces deux langues (cas 2 à la page suivante). Dans les trois exemples de cas fictifs présentés à la page suivante, la ou les langues retenues comme ayant la fréquence d'utilisation la plus élevée dans les situations formelles au travail sont indiquées en bleu gras.

3. En guise de réponse à la question 1, la personne répondante pouvait identifier jusqu'à cinq langues. On lui offrait un menu déroulant présentant 156 langues (avec, en ordre, le français, l'anglais, les différentes langues autochtones, puis les autres langues), et il était aussi possible pour la personne de taper elle-même dans les cases-réponse des noms de langue.

4. La définition de « toujours ou presque » fournie à la personne répondante était : « vous utilisez uniquement ou presque uniquement la langue indiquée pour réaliser l'action ».

5. La définition de « souvent » fournie à la personne répondante était : « vous utilisez la langue indiquée au moins la moitié des fois où vous réalisez l'action, mais pas toujours ou presque ».

6. La définition de « parfois » fournie à la personne répondante était : « vous utilisez la langue indiquée moins de la moitié des fois où vous réalisez l'action, tout en l'utilisant plus que de façon exceptionnelle ».

7. La définition de « rarement » fournie à la personne répondante était : « vous utilisez la langue indiquée de façon exceptionnelle pour réaliser l'action ».

8. La définition de « jamais » donnée à la personne répondante était : « vous n'utilisez pas la langue indiquée pour réaliser l'action ».

Cas 1 de personne répondante (fictif)

	Fréquence d'utilisation				
	Toujours ou presque	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Français	X				
Anglais			X		

Cas 2 de personne répondante (fictif)

	Fréquence d'utilisation				
	Toujours ou presque	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Français		X			
Anglais		X			
Espagnol				X	

Cas 3 de personne répondante (fictif)

	Fréquence d'utilisation				
	Toujours ou presque	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Français					X
Anglais					X
Mandarin		X			

Classement de la personne dans l'une des sept catégories linguistiques de travailleurs et travailleuses

Une fois que la langue le plus fréquemment utilisée par la personne dans les situations formelles au travail est identifiée, l'ISQ a recours à trois variables intermédiaires : une pour le français, une pour l'anglais et une pour toutes les langues autres que le français et l'anglais (langues dites « tierces »). Chaque variable intermédiaire peut avoir comme valeur :

- 1, si l'on a affaire à la langue ayant la fréquence d'utilisation la plus élevée ;
- 2, si ce n'est pas le cas.

Ainsi, la variable intermédiaire « français » a la valeur 1 si, pour la personne, le français est la langue (ou l'une des langues) ayant la fréquence d'utilisation la plus élevée, et la variable intermédiaire « anglais » a

la valeur 1 si, pour la personne, l'anglais est la langue (ou l'une des langues) ayant la fréquence d'utilisation la plus élevée. Pour les langues autres que le français et l'anglais, il suffit qu'une de ces langues soit celle ayant la fréquence d'utilisation la plus élevée pour que la variable intermédiaire « langues tierces » ait la valeur 1.

Ensuite, les différentes combinaisons des valeurs attribuées aux trois variables intermédiaires permettent de classer la personne dans l'une ou l'autre des sept catégories linguistiques de travailleurs et travailleuses présentées au tableau 2.

Pour plus d'information sur la méthodologie utilisée par l'ISQ pour produire les résultats de l'enquête (modalités d'échantillonnage, procédures de collecte, traitements statistiques à partir des données recueillies, pondération, etc.), voir le rapport méthodologique de l'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec*.

Tableau 2

Les différentes combinaisons possibles et la catégorie finale de classement

Variables intermédiaires			Variable finale
Variable « Français »	Variable « Anglais »	Variable « Langues tierces »	Variable « Langue le plus fréquemment utilisée dans les situations formelles au travail »
1	2	2	Le plus fréquemment le français
2	1	2	Le plus fréquemment l'anglais
2	2	1	Le plus fréquemment une langue tierce
1	1	2	Le plus fréquemment le français et l'anglais
1	2	1	Le plus fréquemment le français et une langue tierce
2	1	1	Le plus fréquemment l'anglais et une langue tierce
1	1	1	Le plus fréquemment le français, l'anglais et une langue tierce

Portée et limites des statistiques sur la langue le plus fréquemment utilisée dans les situations formelles au travail

Les statistiques sur la langue le plus fréquemment utilisée dans les situations formelles au travail donnent un aperçu des habitudes des Québécois et Québécoises en ce qui concerne l'usage des langues au travail. Ainsi, ces statistiques contribuent à mesurer le degré d'utilisation du français et des autres langues dans l'espace public au Québec.

Les éléments suivants doivent être pris en considération pour bien interpréter ces statistiques.

- Ces statistiques portent sur les langues utilisées au travail, que ce soit pour parler, pour écouter, pour écrire ou pour lire. Une grande diversité de situations sont ainsi couvertes, par exemple, communiquer oralement avec des collègues, rédiger des documents et des courriels, utiliser des logiciels, assister à des réunions, communiquer avec la clientèle au Québec ou à l'extérieur du Québec, lire des instructions concernant des machines, etc.
- Elles couvrent seulement la ou les langues utilisées le plus fréquemment par chaque personne. Or, une personne peut utiliser dans les situations formelles au travail d'autres langues en plus de celle ou celles qu'elle utilise le plus fréquemment dans ces situations.
- Elles ne couvrent pas l'usage des langues au travail dans les situations que l'on pourrait qualifier d'informelles, c'est-à-dire, par exemple, celles utilisées pour converser avec des collègues à l'heure du lunch ou lors d'une pause.
- Elles ne tiennent pas compte de la quantité de temps que les personnes passent au travail (p. ex. 40 heures par semaine ou quelques heures par semaine). Toutes les personnes sont traitées sur un pied d'égalité, peu importe qu'elles passent beaucoup d'heures à travailler ou pas, et c'est la langue ayant la fréquence d'utilisation la plus élevée pour chaque personne qui est prise en considération.

Suite à la page 7

- Elles ne donnent pas d'information sur la part relative de temps que représente l'utilisation de la langue le plus fréquemment utilisée par une personne. En effet, les informations recueillies par l'ISQ permettent de déterminer que, pour une personne, une langue donnée est utilisée plus fréquemment que d'autres langues, mais pas de mesurer d'ordre de grandeur quant à la proportion de temps qui est consacrée à cette langue. Par exemple, chez certaines personnes, la langue utilisée le plus fréquemment dans les situations formelles au travail peut être utilisée 60 % du temps, tandis que pour d'autres personnes, la langue utilisée le plus fréquemment peut être utilisée 90 % ou même 100 % du temps.
- Les territoires auxquels les statistiques s'appliquent (soit l'ensemble du Québec et les cinq sous-territoires présentés au tableau 1) réfèrent au lieu de résidence des personnes, et non à leur lieu de travail. Certains Québécois et certaines Québécoises travaillent dans un territoire du Québec qui est autre que leur territoire de résidence⁹, et d'autres peuvent avoir un lieu de travail situé en dehors du Québec, par exemple dans une autre province¹⁰.
- Elles ne doivent pas être interprétées comme reflétant des choix ou des préférences linguistiques des personnes, mais plutôt, simplement, des comportements linguistiques. En effet, la langue qu'une personne utilise dans le cadre d'une tâche ou d'une interaction au travail ne dépend pas que de cette personne ; cette langue est susceptible d'être déterminée en partie par des facteurs contextuels ayant trait par exemple au type de tâche réalisée, au domaine de travail ou encore aux prérogatives et habiletés linguistiques de l'interlocuteur ou interlocutrice avec qui cette personne interagit.
- Même si elles découlent d'une question de l'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec* qui ressemble à des questions posées lors du recensement de 2021 de Statistique Canada, ces statistiques ne peuvent pas être comparées aux données du recensement concernant la « langue utilisée le plus souvent au travail ». Cette comparaison est impossible dû à des différences dans la manière de poser les questions sur les langues utilisées au travail, des différences dans les choix de réponses présentés aux personnes répondantes et d'autres différences méthodologiques importantes¹¹.

9. Par exemple, des résidents et résidentes de la couronne de Montréal peuvent travailler sur l'île de Montréal.

10. Cela concerne notamment des résidents et résidentes de la municipalité de Gatineau, étant donné que cette municipalité est limitrophe d'Ottawa, en Ontario.

11. Entre autres, le questionnaire de l'enquête de l'ISQ ne porte que sur l'usage des langues, alors que le questionnaire du recensement aborde une diversité de sujets. Le fait que l'enquête de l'ISQ se focalise sur la thématique des langues – et que les questions y soient posées dans un certain ordre – peut entraîner des réponses qui se distinguent de celles obtenues dans le cadre de questions similaires posées lors du recensement. Par ailleurs, l'enquête de l'ISQ a été réalisée auprès d'un vaste échantillon représentatif de la population étudiée (avec 44 634 personnes répondantes), alors que le recensement, puisque la participation y est obligatoire en vertu de la loi, couvre la presque totalité de la population étudiée.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2026). *Étude sur la situation des langues parlées au Québec. Langue le plus fréquemment utilisée dans les situations formelles au travail. Fiche-synthèse. Résultats 2025*, [En ligne], L'Institut, 8 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/eslpq-2025-langue-utilisee-travail.pdf].

Ce document a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :
Direction des statistiques
sociodémographiques

Pour plus de renseignements :
Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2026
ISBN 978-2-555-03741-0 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2026

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction